

Compte-rendu des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire et du Conseil d'Administration du 26 mai 2016

Assemblée Générale extraordinaire du 26 mai 2016

La réunion s'est tenue à la Maison de Quartier de Fin d'Oise, 25 avenue Gallieni, à partir de 20h45.

Présents :

Fatou BA, Muriel BARBERON, Valérie CAILLOT, Barbara CAVANNA, Mathilde CHAZALVIEL, Victor DA SILVA, Cécile DEMATHIEU, Sylvie GODIN, Florence GOHIN, Corinne IDIER, Alexandra KANIA, Virginie LENOUVEL, Carlos LOPES, Philippe MERCIER, Elodie MONGE-DALICIEUX, Caroline TEISSEDOU, Estelle VANDEPUTTE, Christophe XAVIER

Mandats :

Hassiba CAFFIER, Sandra CAUSSE-FAZER, Jean-François DREUMONT, Marie-Laure GAMEIRO, Christine GUIDECOQ, Caroline JALTIER, Marie LOLIEUX, Cathy MALGOURIES, Sylvie MEJEANT, Marie MOI, Matthieu NABIS, Sophie TALDIR, Karine TERRIEN

Le quorum étant atteint (31/57), l'assemblée générale extraordinaire commence.

1) Modifications des statuts de l'association :

Reconnaissance de l'association :

La subvention allouée à l'association par la mairie est passée de 1200€ à 500€ en 2014. Pour maintenir l'équilibre de son budget, le CA a envisagé des démarches pour bénéficier de déduction fiscale sur les adhésions lors de sa réunion du 10 novembre 2014. Décision votée lors de l'assemblée générale du 8 avril 2015. Pour cela, l'association ALPEC devait être reconnue d'intérêt général. Une procédure de rescrit a été menée.

La Direction départementale des Finances Publiques a répondu que notre association "constitue un organisme d'intérêt général à caractère éducatif (...) sous réserve d'une modification des statuts (...) visant à consigner l'absence de dévolution de l'actif aux membres de l'association ou leurs ayants-droits au-delà de la seule reprise de leurs apports en cas de dissolution de l'association".

Actuellement l'article 14 des statuts est :

"Article 14 : Dissolution

En cas de dissolution, l'AG se prononcera sur la dévolution des biens, et nommera un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation des biens."

Pour pouvoir lever la réserve pour notre reconnaissance d'Intérêt Général et délivrer des reçus pour la déduction d'impôts, le CA propose la modification suivante :

"Article 14 : Dissolution

En cas de dissolution de l'association, l'AG se prononcera sur la dévolution des biens, et nommera un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation des biens.

Toutefois, la dévolution de l'actif aux membres de l'association ou leurs ayant-droits au-delà de la seule reprise de leurs apports est interdite."

Modification du de l'article 14 approuvé à l'unanimité par l'assemblée extraordinaire.

Assemblée générale du 26 mai 2016

Une assemblée générale ordinaire a suivi l'assemblée générale extraordinaire.

Présents :

Muriel BARBERON, Barbara CAVANNA, Mathilde CHAZALVIEL, Cécile DEMATHIEU, Florence GOHIN, Corinne IDIER, Virginie LENOUVEL, Carlos LOPES, Philippe MERCIER, Elodie MONGE-DALICIEUX, Estelle VANDEPUTTE, Christophe XAVIER

Mandats :

Christine GUIDECOQ, Marie MOI, Sophie TALDIR, Karine TERRIEN

1) Rapport moral 2015 :

Notre association a pour but de rassembler les parents d'élèves de Conflans, de défendre la laïcité et de promouvoir un service public de l'éducation, gratuit et de qualité pour tous.

Comme chaque année, l'ALPEC a participé à diverses actions et réunions concernant le scolaire.

Maternelle et primaire :

Les parents d'élèves élus (et suppléants suivant les écoles) assistent aux 3 conseils d'école annuels et aux conseils d'école extraordinaires et font remonter les remarques des parents tout au long de l'année.

Ils participent aussi à la tenue de la bibliothèque, aux sorties, aux kermesses et aux fêtes des écoles.

L'association participe aussi aux rencontres avec l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Boucher et aux réunions en mairie avec l'élue aux affaires sociales Mme Simon : L'ALPEC était représentée aux COPIL concernant les rythmes scolaires.

L'ALPEC est représentée à la caisse des écoles par 4 administrateurs élus sur 5 parmi les parents. La Caisse des écoles finance les fournitures scolaires et les sorties des classes à l'aide d'une enveloppe budgétaire allouée par la mairie.

Secondaire (collège Montaigne et lycée Jules Ferry) :

Les parents élus et les suppléants participent au conseil d'administration du collège, aux conseils de discipline et à diverses commissions : permanente, éducative, appels d'offres, hygiène et sécurité, menu et éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les parents adhérents (élus ou non-élus) représentent l'ALPEC lors des conseils de classe, dans la classe de leur enfant ou dans une autre classe si ils le souhaitent (limite de 2 parents d'élèves par conseil toutes associations ou fédérations confondues).

Forum des associations :

Un stand a été tenu lors du dernier forum des associations en septembre 2015.

Nombre d'adhérents :

L'association compte 58 adhérents à jour de leurs cotisations pour 64 candidats présentés sur les listes.

Bilan des élections :

- **Maternelle Le Confluent : Cathy Malgourès**
- 11 sièges à pourvoir, ALPEC : 3 sièges, 27,72% des voix

- **Maternelle Croix Blanche : Sandra Fazer**
- 7 sièges à pourvoir, ALPEC : 2 sièges, 25,53% des voix.

- **Elémentaire Gaston Rousset : Philippe Mercier**
- 14 sièges à pourvoir, ALPEC : 4 sièges
-
- **Elémentaire Grandes Terres : Céline Rogoz**
- 9 sièges à pourvoir, ALPEC : 3 sièges

- **Elémentaire Henri Dunant : Christophe Xavier**
- 14 sièges à pourvoir, ALPEC : 7 sièges, 48,77% des voix
-
- **Elémentaire Paul Bert : Estelle Vandeputte**
- 9 sièges à pourvoir, ALPEC : 5 sièges, 57,58% des voix
-
- **Collège Montaigne : Victor Da Silva**
- 7 sièges à pourvoir, ALPEC : 4 sièges, 63,85% des voix
-
- **Lycée Jules Ferry : Florence Gohin**
- 5 sièges à pourvoir, ALPEC : 1 siège, 9,89% des voix

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

2) Rapport financier 2015 :

Un tableau détaille le rapport financier page suivante.

Les 326,54€ de fournitures comprennent l'achat de manuels scolaires en gros par l'intermédiaire des associations et fédérations de parents présentes pour le collège Montaigne (289,50€), l'hébergement du site web et des fournitures diverses.



Association Laïque des Parents d'Élèves
de Conflans Sainte-Honorine

ASSEMBLEE GENERALE DU 26/05/2016
RAPPORT FINANCIER 2015

Comptes arrêtés au 31/12/2015

Rubriques	Débit	Crédit
Adhésions	10.00	600.00
Dons et divers	0.00	1.95
Fournitures	326.54	35.00
Tirages	369.13	0.00
Frais postaux	0.00	0.00
Subvention municipale		500.00
Assurances	186.54	0.00
Intérêts livret d'épargne	1.50	1.50
Frais bancaire	24.60	0.00
Sous-total	918.31	1 138.45
Résultat	220.14	
Total général	1 138.45	1 138.45

	ACTIF	PASSIF
Banque	1 013.17	Capitaux 983.49
Caisse	188.96	Résultat 220.14
Livret d'épargne	1.50	
Total	1 203.63	1 203.63

Approuvé en AG
du 26/05/16
à l'unanimité

Le foyer Socio-Educatif du collège Montaigne a fait un don correspondant à la somme versée citée ci-dessus, mais le chèque n'a été encaissé que sur l'exercice 2016 et n'apparaît donc pas sur le rapport financier 2015 en crédit.

Le coût des tirages est moins important que l'année précédente, car un adhérent a réglé à sa charge les tirages des professions de foi. L'assemblée générale l'en remercie.

Le bilan financier présente un solde positif de 220,14€ sur l'année écoulée.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

3) Election du conseil d'administration :

Etaient élus administrateurs en 2015 :

- Barbara Cavanna
- Cécile Demathieu
- Florence Gohin-Carni
- Philippe Mercier
- Caroline Teissedou
- Karine Terrien
- Estelle Vandeputte
- Christophe Xavier

Sont élus administrateurs en 2016 :

- Barbara Cavanna
- Cécile Demathieu
- Florence Gohin-Carni
- Philippe Mercier
- Caroline Teissedou
- Karine Terrien
- Estelle Vandeputte
- Christophe Xavier

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

4) Nouveau barème des cotisations :

Lors de sa réunion du 10 novembre 2014, le Conseil d'Administration avait décidé que si l'association était reconnue d'intérêt général et pouvait ainsi bénéficier d'une déduction fiscale de 66%, un nouveau barème de cotisation serait présenté à l'assemblée générale.

Actuellement : Montant des adhésions

Membre aux revenus modestes: 10€
Membre : 20€
Membre bienfaiteur : autre don volontaire

Proposé : Montant des adhésions

Membre aux revenus modestes: 10€
Membre : 30€ dont 20€ déductibles (il ne vous en coûtera que 10 €)
Membre bienfaiteur : autre don volontaire

Le nouveau barème des cotisations a été voté à l'unanimité.

5) ATSEM et Caisse Des Ecoles :

Début mars 2016, la mairie a envoyé un courrier aux parents pour les avertir que les postes d'ATSEM des grandes sections seraient supprimés pour la rentrée scolaire 2016/2017 et a annoncé que la Caisse Des Ecoles serait mise en sommeil et que son budget serait revu à la baisse. L'ALPEC et les autres fédérations représentées sur Conflans ont donc lancé une pétition et ont manifesté lors du conseil municipal de mars. Il serait souhaitable que les parents de l'association adhérents de la Caisse Des Ecoles soient présents pour l'assemblée générale qui aura lieu le 28 juin 2016 et puissent prendre position sur cette mise en sommeil.

6) Secondaire :

Le conseil départemental a repris la gestion des contrats de fourniture d'eau, d'électricité, de gaz, d'internet... et revoit sa dotation budgétaire à la baisse pour le collège. Ceci laisse moins de marge de manœuvre sur la gestion des comptes et notamment moins de souplesse pour la réalisation de sorties financées par le collège.

La mise en œuvre de la réforme du collège contraint à réviser les horaires afin de laisser aux élèves une pause méridienne de 1h30. Après accord de la mairie, les cours débiteront à 8h15 et finiront à 17h15 (16h45 actuellement) au collège Montaigne.

7) Budget prévisionnel 2015 :

Voir tableau page suivante.

Le budget est voté à l'unanimité.

8) Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Hors réunion : Le prochain forum aura lieu le 3 septembre 2016 au stade Fichot.

La séance se termine à 23h30

Conseil d'administration du 26 mai 2016

Présents :

Barbara CAVANNA, Cécile DEMATHIEU, Florence GOHIN, Philippe MERCIER, Estelle VANDEPUTTE, Christophe XAVIER

A la suite de l'assemblée générale, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire le bureau parmi les administrateurs.

Bureau 2016 élu parmi les administrateurs :

- Présidente et référente primaire : Estelle Vandeputte
- Présidente Adjointe : Barbara Cavanna
- Secrétaire : Cécile Demathieu
- Trésorier et référent élections : Philippe Mercier
- Référente secondaire : Florence Gohin-Carni

Le prochain forum des associations aura lieu le 3 septembre 2016 au stade Fichot. Un dossier d'inscription sera envoyé à la mairie pour y participer.



Association Laïque des Parents d'Élèves
de Conflans Sainte-Honorine

ANNEE 2016
BUDGET PREVISIONNEL

Rubriques	Débit		Crédit
Adhésions			890.00
Dons et divers	50.00		0.00
Fournitures	150.00		289.50
Tirages	1 250.00		
Frais postaux	10.00		
Subvention municipale			300.00
Assurance	187.50		
Frais bancaire	25.00		
Sous-total	1 672.50		1 479.50
Résultat	-193.00		
Total général	1 479.50		1 479.50

Adopté en AG du 26/05/16
à l'unanimité